

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3142

Attribution de subventions de fonctionnement à 31 associations culturelles et écoles de musique pour un montant global de 224 800 euros – Enveloppe "Casino" et "fonctionnement école de musique" - Participation financière du Grand Casino de Lyon - Groupe Partouche - à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JUILLET 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 19 JUILLET 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 JUILLET 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 24 JUILLET 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 JUILLET 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GRABER (pouvoir à M. MALESKI), Mme LEVY (pouvoir à M. LAFOND), Mme BALAS (pouvoir à M. BERAT), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme BRUGNERA (pouvoir à Mme PALOMINO), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme DOGNIN-SAUZE), Mme SANGOUARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme MADELEINE (pouvoir à M. GEOURJON)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. HAVARD

2017/3142 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 31 ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ECOLES DE MUSIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 224 800 EUROS – ENVELOPPE "CASINO" ET "FONCTIONNEMENT ECOLE DE MUSIQUE" - PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON - GROUPE PARTOUCHE - A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des associations du secteur « musique ancienne et contemporaine » que je vous propose d'aider grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon, et sur la ligne « fonctionnement écoles de musiques », pour un montant global de 224 800 €

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique. Dans ce cadre et pour l'exercice 2017, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 200 000 € dont 184 000 € sont votés aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixé dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Les subventions proposées correspondent à trois types d'aide. Le premier niveau est une aide à la création et/ou un soutien à l'émergence ; le second niveau est une aide à l'inscription sur le territoire ; le troisième niveau une aide au rayonnement.

Pour information, 53 dossiers ont été reçus en 2017 sur le secteur des musiques savantes pour un montant demandé global de 531 390 €

Trente associations vous sont présentées aujourd'hui.

Par ailleurs, la Ville de Lyon a choisi de soutenir quinze écoles de musique associatives réparties sur son territoire. Ces structures associatives d'enseignement artistique offrent aux Lyonnais, jeunes et adultes, la possibilité de pratiquer tous types de disciplines musicales, de l'apprentissage d'un instrument au travail vocal, du cours individuel aux

pratiques collectives, de toutes les esthétiques, classique, jazz, musiques actuelles. L'ensemble des écoles soutenues compte environ 2 500 élèves, jeunes et adultes.

Douze de ces écoles se sont organisées, avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, en un Réseau d'Écoles de Musique (REM) et sont cosignataires avec la Ville de Lyon, depuis octobre 2013, de la première Charte d'enseignement musical de Lyon.

Les partenaires s'entendent pour réfléchir à une optimisation de la complémentarité de l'offre de l'enseignement musical sur Lyon et à une meilleure circulation des élèves, d'une structure à l'autre, au fil des étapes des acquisitions ou des pratiques. Cette charte définit un cadre prenant en compte cette complémentarité. Le réseau qui en est issu constitue un lieu de dialogue et d'échanges sur les pratiques professionnelles, et a permis de développer des relations partenariales fortes entre les signataires.

Dans le cadre de cette charte, le collectif d'écoles ainsi constitué a, également, organisé deux concerts, l'un en 2015 à l'Auditorium de Lyon, l'autre en 2016 salle Victor Hugo à Lyon 6^e, permettant aux élèves et aux enseignants des différentes écoles de travailler ensemble pour un projet communes.

Après accord des partenaires signataires de poursuivre cette coopération, la Charte sera renouvelée pour trois ans à compter de 2017, en s'appuyant sur l'expérience acquise et avec l'objectif de développer encore les collaborations : échanges de pratiques et d'expérience, circulation des enseignants, accompagnement des élèves dans leurs différents parcours grâce à une offre diversifiée et répartie sur le territoire de Lyon.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

SECTEUR Musique

Aide à la création, soutien à l'émergence

Emelthée (10, place Tabareau - 69004 Lyon), a été créé par Marie-Laure Teissèdre au sein du Centre de la Voix Rhône-Alpes, puis le Chœur Emelthée a pris son autonomie en 2009. Il réunit une trentaine de chanteuses et de chanteurs âgés de 15 à 30 ans et offre trois voies : les Ateliers, le Chœur, les Solistes. Les Ateliers constituent une passerelle entre maîtrises et chœurs d'adultes et offrent un espace de formation. Le chœur de chambre est composé de chanteurs professionnels et en voie de professionnalisation et assure concerts, productions scéniques et spectacles en tournée. Les solistes sont choisis parmi les chanteurs du Chœur dans une constante recherche d'un son adapté à chaque projet. Les chanteurs abordent un répertoire très large qui s'étend de l'époque baroque à la création contemporaine. Le Chœur Émelthée aborde un répertoire qui va du baroque à la création musicale et se produit a cappella ou avec un accompagnement instrumental. Depuis 2014 toutefois, c'est dans un répertoire de musique française au tournant des XIX^e et XX^e siècles que le chœur s'est spécialisé.

Cette saison est très variée pour le chœur. Ainsi, on a pu entendre en novembre « La modernité en musique » (Boris Vian et Poulenc), une nocturne musicale au Musée des Beaux-Arts de Lyon, la création du «Tombeau des Passions » de Philippe Forget au Temple du Change et en décembre « Musique romaine du XVIII^e siècle » concert dirigé par Alessandro Quarta, dans ce même lieu.

Emelthée était également présent aux Musicales de Sainte-Croix-en-Jarez et à l'international en Allemagne et en Italie.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Ensemble Céladon (60 cours Lafayette - 69003 Lyon) a été fondé en 1999 à l'initiative du contre-ténor Paulin Bündgen, afin d'explorer le répertoire destiné à la voix d'alto. Céladon explore le répertoire de la musique ancienne (médiévale, renaissance et baroque) et est l'invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports humains avec le public (Ambronay, Tarentaise, les Musicales en Auxois, Via Mediaeval, Fugue, pas si classique, Le Thoronet, la saison musicale du Musée Gadagne et les Rendez-vous de Musique ancienne à Lyon...).

L'ensemble Céladon a enregistré six disques, allant des chansons de troubadours aux cantates sacrées de Cazzati. Le dernier, dédié au répertoire de Jehan de Lescurel, est paru en 2016 chez Ricercar.

Du 7 au 9 avril se sont tenus « les Rendez-vous de Musique Ancienne », festival qui se déroule au sein de la Chapelle du lycée Saint Louis-Saint Bruno, à la Croix-Rousse à Lyon, et co-organisé par l'ensemble Céladon et l'ensemble Alkymia, sur le thème les femmes et l'amour.

En mai, Céladon a créé un nouveau programme « ΙΕΡΟΣ | HIEROS », mêlant à la fois des œuvres sacrées du Moyen-âge et des compositions contemporaines de Jean-Philippe Goude, compositeur français.

La sortie d'un nouveau disque « no time in eternity » sous le label Aeon-Ricercar, est prévue en septembre 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Aide à l'inscription sur le territoire

Cuivres Diffusion - Ensemble Odyssée (25 rue Roger Radisson - 69005 Lyon). Ce quintette de cuivres créé en 1986 s'est transformé aujourd'hui en ensemble de quatre cuivres et percussions. Les spectacles musicaux pluridisciplinaires font appel à des chorégraphes, metteurs en scène, costumiers, scénographes... Les musiciens interprètes du début sont désormais compositeurs, producteurs et concepteurs de leurs propres spectacles.

L'Ensemble s'oriente vers une démarche artistique liée au théâtre instrumental contemporain et offre une représentation visuelle, interroge le rapport du musicien au corps et à la scène. Il mêle ainsi la musique à d'autres disciplines artistiques (théâtre, danse, mime, cirque). L'Ensemble Odyssée compte également à son actif vingt spectacles, huit créations mondiales d'œuvres musicales, cinq disques, dont un salué de cinq diapasons et des dizaines de projets d'actions culturelles.

L'Association fête ses 30 ans. Ainsi, c'est environ 25 spectacles et plus de 1 800 représentations qui ont été donnés. L'Association propose cette saison des animations artistiques et culturelles sur le territoire Lyonnais avec notamment le spectacle « Couleurs Cuivres », le 29 juin, dans le jardin de la Visitation à Lyon 5^e ou « Péplum » qui sera donné sur le parvis de l'Auditorium en juillet.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 5 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon (25 rue Chazière - 69004 Lyon) : l'Association GMVL est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est un lieu privilégié de l'écriture électroacoustique appliquée au concert, au disque, à la radio, à la poésie sonore, à l'image ou à l'installation sonore sans oublier le spectacle théâtral ou chorégraphique.

Le GMVL est également un centre de création pour de nombreuses compagnies de théâtre et de danse, mais aussi pour des plasticiens et des écrivains. Les musiques électroacoustiques (musiques acousmatiques) jouent avant tout sur le son enregistré, l'espace, les volumes et la profondeur.

Pour la saison 2016-2017, le GMVL confirme son rôle de studio d'accueil et de résidences, lieu de promotion pour les jeunes artistes, Centre Européen au niveau de la formation, de la recherche pédagogique et de la production de matériel didactique.

De plus, le GMVL consolide les partenariats avec des structures importantes comme les Détours de Babel (Grenoble), Phonurgia Nova (Arles), Ecrits/Studio (Lyon) ainsi que de nombreux jeunes compositeurs et artistes indépendants.

Pour sa 7^e saison, le « Projet Fédérateur » reste centré sur les notions de « paysage sonore et patrimoine sonore ». Ainsi, plus de 15 classes issues d'une dizaine d'établissements scolaires, de l'école primaire au lycée professionnel, dont plusieurs établissements de la Ville de Lyon, se sont lancés dans des projets de productions sonores en relation à 8 compositeurs.

Les créations musicales et les concerts sont aussi présents cette saison avec, entre autres, la création de « Trans/Eurasie » (spectacle Franco/Mongol) aux Détours de Babel et au Musée des Confluences, « Lumières des Ténèbres » (Marc Favre) en différents lieux de la région, les nombreuses représentations du Grand Orchestre de la Nature, ou « Les Rencontres Etudiantes ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 8 000 €

Subvention proposée : 8 000 €

Les Nouveaux Caractères (2 place Bertone - 69004 Lyon) : cet ensemble de musique ancienne fondé en 2006 par Sébastien d'Hérin et Caroline Mutel, joue sur des instruments historiques et entend explorer le répertoire principalement baroque, à travers l'opéra et des formes musicales d'inspiration théâtrale. Il cherche à valoriser la voix lyrique et privilégie les rencontres artistiques innovantes. Sébastien d'Hérin dirige aussi bien des œuvres majeures du répertoire baroque, tels que « Didon et Énée » de Purcell, « The Fairy Queen », « L'Orfeo » de Monteverdi que des ouvrages rares, « Les Surprises de l'Amour » de Rameau ou « Scylla et Glaucus » de Leclair. Sa discographie comprend, entre autres, « Opera proibita » avec Cecilia Bartoli et Les Musiciens du Louvre, « King Arthur » de Purcell, ou « La Morte delusa » de Bassani avec l'ensemble La Fenice.

L'Ensemble a débuté une résidence aux Subsistances pour sa création « Monsieur Croche », pensée pour le jeune public, et jouée au Théâtre de la Croix-Rousse, qui partira ensuite en tournée.

Les Opéras de Lyon et Vichy s'unissent autour du Couronnement de Poppée de Monteverdi et des Nouveaux Caractères pour des représentations à Vichy, au TNP de Villeurbanne et Versailles.

A l'été 2017, la création du nouveau spectacle « Stabat Mater », mis en scène par David Bobée, aux côtés de la Compagnie de danse Banninga, sera répétée à la Croix-Rousse, avant de partir en tournée dès octobre.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 7 000 €

Subvention proposée : 7 000 €

Les Petits Chanteurs de Lyon (7, place Saint Irénée - 69005 Lyon) : l'Association "Les Petits Chanteurs de Lyon" est la plus ancienne institution musicale lyonnaise. C'est un établissement d'enseignement artistique qui s'adresse à des chanteurs (enfants - adolescents- jeunes) et participe au rayonnement musical de Lyon et sa région, et particulièrement de la Primatiale de Lyon. Il contribue à l'éducation populaire et artistique des jeunes par le moyen du chant choral et d'autres activités musicales.

Les Petits Chanteurs de Lyon sont composés de 4 Chœurs : la Maîtrise (chœur de garçons, chœur de jeunes -lycéens- et chœur d'enfants -collégiens-), la Schola (chœur de filles, chœur de filles lycéennes et chœur d'enfants collégiens), l'Elevatio (chœur d'adultes post-bac) et la Pré-Maîtrise (chœur d'enfants primaires).

Outre les concerts donnés à la Cathédrale St Jean et les offices, les Petits Chanteurs ont donné cette saison environ 25 concerts sur Lyon (Abbaye d'Ainay, église St Pothin...) et ses environs. A titre d'exemple, un concert Gospel avec une chanteuse américaine a été donné au centre commercial de la Part-Dieu.

En décembre, à l'Auditorium de Lyon, un concert a été présenté pour les 80 ans de Gilbert Amy, ancien directeur du CNSMD de Lyon, avec l'ONL et l'orchestre du CNSMD.

De plus, dans ce même lieu, les Petits Chanteurs ont participé au grand concert participatif autour de la voix « Bach à Glass » avec l'ONL autour des chorales de Jean-Sébastien Bach et de courtes œuvres de Philip Glass.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 13 000 €

Subvention proposée : 13 000 €

Les Petits Chanteurs de St Marc (11 rue Sœur Bouvier - 69005 Lyon) : les Petits Chanteurs de St Marc chantent depuis 30 ans et répètent dans la salle de musique du Collège Saint Marc sous la direction de leur Chef de Chœur Nicolas Porte. L'aventure a commencé dans les années 84, quand Nicolas Porte, jeune chanteur et professeur d'éducation musicale au Collège Saint Marc, décide de créer, au sein du collège, un chœur d'enfants formé avec des élèves (de la 6^e à la 3^e) et à qui serait proposé un parcours artistique d'excellence, en parallèle de leur cursus scolaire. Le directeur du Collège de l'époque s'associe au projet et en 1986, Nicolas Porte crée « Les Petits chanteurs de Saint Marc ».

En 1995, le Chœur devient « Maîtrise de la Basilique Notre Dame de Fourvière » où il anime régulièrement messes et cérémonies. Les Petits Chanteurs de Saint Marc se produisent en France, dans des festivals très réputés comme La Chaise Dieu, Ambronay ou Les Eclectiques de Rocamadour, mais aussi à l'étranger. En 2005, un soliste du chœur est retenu pour le film à succès « Les Choristes » auprès de Gérard Jugnot. Le chœur enregistre la bande originale du film.

Ils sont aujourd'hui environ une quarantaine d'enfants à suivre ce parcours.

L'Association a mis en place « Couleurs d'Oiseaux », fresque musicale avec Serge Folie, compositeur, qui a été présentée en Chine et à Lyon à la salle Ste Hélène.

Pour les 30 ans du Chœur, les Petits Chanteurs de Saint Marc, actuels et anciens, se réuniront pour un concert. Ils seront ainsi plus de 300 chanteurs sur scène.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 200 €

Subvention proposée : 3 000 €

Piano à Lyon (22 rue de l'Annonciade - 69001 Lyon) : créée en 2005, l'Association consacre une saison au piano et au vaste répertoire qui fait la part belle à cet instrument, en solo ou en musique de chambre. L'Association a su fidéliser un public de plus en plus curieux et exigeant.

Piano à Lyon accompagne également le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. A titre d'exemple, les enregistrements de Wilhem Latchoumia, pianiste originaire de Lyon et vainqueur du Concours International d'Orléans, ont été largement salués par la critique et ont remporté un vif succès public. Ces productions discographiques profitent aussi à d'éminents solistes, à l'instar de Michel Dalberto dont le récital enregistré en concert a été distribué par Vogue et dont la sortie du CD s'est accompagnée d'une tournée de récitals produits par Piano à Lyon.

L'Association organise également des récitals « jeunes solistes » en parallèle de leur programmation. Ce travail permet d'aller à la rencontre de publics cibles comme les étudiants, avec une politique tarifaire « d'ouverture » adaptée.

Cette 12^e saison s'est articulée, toujours à la salle Rameau, autour de 13 concerts avec des pianistes de talents : Luis Fernando Pérez, Gautier Capuçon et Frank Braley, Christian Zacharias...

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 10 000 €

Subvention proposée : 9 000 €

Société de Musique de Chambre (4, montée cardinal Decourtray - 69005 Lyon) : au cours de ces 63 saisons de concerts, la Société de Musique de Chambre de Lyon s'est rapidement révélée au public lyonnais par la qualité de sa programmation et l'excellence des artistes invités. Les plus grands artistes, les formations de renommée internationale, les meilleurs quatuors mondiaux... se sont ainsi succédés sur la scène de la Salle Molière.

Le public rassemble des mélomanes connaissant parfaitement la musique de chambre et des auditeurs moins familiers de ce répertoire, qui sont toujours séduits par la musique qu'ils découvrent en compagnie également de jeunes élèves des conservatoires de la ville et des écoles de musique.

Depuis la saison 2006-2007, la société de musique de chambre de Lyon a établi un partenariat avec l'Association Les Grands Concerts, Eric Desnoues en devenant ainsi le producteur délégué. La Société de Musique de Chambre souhaite continuer d'assumer son rôle d'acteur essentiel de la vie musicale et culturelle de Lyon et toucher un public encore plus large.

Six concerts ont été donnés à la salle Molière et à la Chapelle de la Trinité, dont un assuré par l'orchestre de Formation Spécialisée du CRR de Lyon et un concert consacré aux Jeunes Chambristes du CNSMD de Lyon. Ainsi, on a pu entendre le Trio Elégiaque (trio avec piano) ou le Quatuor Van Kuijik, premier quatuor français à remporter, en mars 2015 le 1^{er} prix du "Wigmore Hall String Quartet Competition" ainsi que les prix spéciaux Haydn et Beethoven.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Aide au rayonnement

ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon (65-73 rue du Bourbonnais - 69009 Lyon) – ADIPAC, gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL), est composée de cinq musiciens passionnés et exigeants, relevant le défi de faire exister un ensemble toujours innovant dédié aux claviers de la percussion, un quintette unique qui développe un répertoire sans cesse en évolution.

Depuis plus de 30 ans, l'ensemble, associant marimbas, vibraphones et xylophones, à une volonté d'excellence et d'échange avec le public. Les musiciens explorent

et dépassent les genres, les formes et les techniques, s'approprient et recréent avec talent les musiques de notre patrimoine, suscitent l'intérêt des compositeurs actuels, et proposent au final un répertoire éclectique constitué de transcriptions reconnues et de créations.

ADIPAC exploite un lieu dédié aux percussions, appelé l'Hameçon. Cet espace de production pour la réalisation de résidences rend possible des rencontres artistiques et est un outil permettant la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

L'ADIPAC collabore avec les Chœurs et Solistes de Lyon, le CNSMD et le CNR de Lyon, le Grame...

Cette saison, on a pu voir la création « Mille et Une » mis en scène par Abdelwahed Sefsaf, sur une composition originale de Patrick Burgan et des textes en création de Marion Aubert, Marion Guerero, Jérôme Richer, Rémi de Vos donné au Théâtre de la Renaissance.

Les animations pédagogiques continuent à destination des plus jeunes, la semaine des Concerts-découverte, en février 2017, était l'un temps fort de la saison de l'ensemble à L'Hameçon.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 38 000 €

Subvention proposée : 38 000 €

Association les Grands Concerts (5 place du Petit Collège - 69005 Lyon) – L'Association a pour objectifs la promotion et la diffusion de la musique instrumentale et lyrique au sein de la Chapelle de la Trinité. Elle a en charge la coordination de la programmation artistique orientée vers le baroque et la gestion des lieux.

Depuis la saison de concerts 2011-2012, l'Association a souhaité marquer une nouvelle étape dans le développement de son projet artistique. Ainsi, elle a souhaité proposer à un chef et un ensemble baroque Rhône-alpins une résidence à la Chapelle. L'ensemble baroque sélectionné cette saison est l'Ensemble Correspondances, dirigé par Sébastien Daucé. L'Ensemble Correspondances, fondé à Lyon en 2008, réunit chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé.

Les productions donnent également lieu à un travail pédagogique auprès des lycéens, notamment le Lycée Ampère.

Cette saison verra la production d'un programme de musique vocale sacrée, inspiré de la Bible et de l'histoire des saints, les « histoires sacrées » de Marc-Antoine Charpentier, avec une mise en espace de Vincent Huguet.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 15 000 €

Subvention proposée : 15 000 €

CALA Compagnie des Artistes Lyriques Associés – Théâtre Musical de Lyon (13 rue du Griffon - 69001 Lyon) – Créée en 1994, la CALA s'est donnée pour mission de perpétuer l'opérette et le théâtre musical à Lyon. L'Association propose une vingtaine de représentations par an, accueillant en moyenne vingt mille spectateurs.

Après avoir réussi le pari de valoriser l'opérette, la Compagnie CALA s'ouvre à d'autres genres, d'autres styles comme l'opéra, les concerts symphoniques, les concerts thématiques (jazz, tango) et même le théâtre de boulevard.

Dans le cadre de son rôle de diffusion, l'Association maintient une activité opérette et théâtre musical à Lyon en réalisant dans la saison des spectacles dont la plupart se déroulent à la salle Albert Thomas de la Bourse du Travail.

Pour cette nouvelle saison, la CALA poursuit sa politique de protection du patrimoine culturel français par les créations et reprises du répertoire d'opérettes notamment, d'opéra et de concerts. Elle engage une démarche pour accueillir un nouveau public en proposant de la comédie musicale, du théâtre, des concerts et spectacles divers (danses et musiques du monde).

Ainsi, on a pu écouter à la salle Albert Thomas, « Rêve de valse », une comédie musicale « Hello Doly » ou une opérette « L'amour masqué ». A la Salle 3000, a été donné l'opéra de Bizet « Carmen ».

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 20 000 €

Subvention proposée : 20 000 €

Le Concert de l'Hostel Dieu (CHD) - (10 rue Bourgelat - 69002 Lyon) : cet ensemble dédié au répertoire vocal des XVII^e et XVIII^e siècles est dirigé par Franck-Emmanuel Comte, artiste passionné et pédagogue engagé. Il défend l'originalité et la spécificité d'un répertoire régional en valorisant les manuscrits baroques conservés dans les bibliothèques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Concert de l'Hostel Dieu propose systématiquement une interprétation sur instruments d'époque.

L'Ensemble fait également la part belle à la création de nouvelles formes artistiques transversales et interdisciplinaires, qu'il produit à travers un espace collaboratif d'échanges artistiques : le b.Lab ou barroco Lab. Des chorégraphes, des metteurs en scène, des spécialistes des arts numériques apportent ainsi leurs visions artistiques et leurs « touches » contemporaines.

Pour cette saison écoulée, on a pu entendre le CHD à la Chapelle de l'Hôtel Dieu pour trois concerts mais aussi au Théâtre St Hélène pour un nouveau programme « Babylon comos tour » et à l'église St Bonaventure pour « Bach, Noël à Leipzig ». Le Concert de

l'Hostel Dieu a été aussi l'invité de l'Auditorium de Lyon pour un programme consacré aux années italiennes du jeune Mozart.

L'Association est également présente dans de nombreux festivals, Festival Saoû chant Mozart, Festival Musicales en Auxois, Baroque en tarentaise, et aussi à l'international avec cette saison des résidences prévues en Chine.

Dans le cadre de son travail sur les manuscrits anciens, le Concert de l'Hostel Dieu a signé une convention avec la Bibliothèque Municipale de Lyon pour la valorisation des fonds anciens.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 20 000 €

Subvention proposée : 20 000 €

CIMCL – Concours International de Musique de Chambre (54 rue du 1^{er} mars 1943 - 69100 Villeurbanne) : l'Association, créée en 2004 par des musiciens professionnels issus des orchestres nationaux de Lyon, organise, à Lyon, un concours de musique de chambre de haut niveau international, ouvert à plusieurs disciplines.

Le Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL) fait partie des 120 membres de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique. Parmi ces concours prestigieux, 14 sont consacrés à la musique de chambre dont 2 seulement en France, celui de Bordeaux (Quatuor à cordes) et celui de Lyon.

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 19 avril 1984. Départagés par un jury composé chaque année d'éminentes personnalités, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières, vidéos promotionnelles et engagements professionnels.

Le concours permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 600 artistes - 32 nationalités représentées - ont participé aux épreuves depuis 2004.

Chaque édition met à l'honneur une nouvelle discipline de la musique de chambre. Le 13^e concours sur le thème du Quintette à vent s'est déroulé du 18 au 23 avril 2017.

Le Happy Day « vive les vents » organisé les 8 et 9 avril à l'Auditorium de Lyon, était un événement autour de la clarinette et des instruments vents. Amateurs et professionnels, enfants et adultes, ont pu participer à des moments musicaux, les conservatoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés avec leurs étudiants et leurs professeurs pour participer activement à ces rencontres. Ateliers d'improvisation, lutherie, concerts world music, conférences, contes musicaux, concert des 100 clarinettes, ont offert au public un large éventail de la pratique de la clarinette et permettront de découvrir toutes les facettes de l'instrument.

La finale s'est déroulée à l'AmphiOpéra de Lyon et le concert des lauréats dans la grande salle de l'Opéra de Lyon. Elle a attribué le 1^{er} prix à l'Ensemble Ouranos (France).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 15 000 €

Subvention proposée : 15 000 €

Association Correspondances & Musique - Ensemble Correspondances (31 quai Jaÿr - 69009 Lyon) – L'Ensemble Correspondances, fondé à Lyon en 2008, réunit chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé.

L'Ensemble tisse des liens entre la musique et les autres arts et redécouvre des compositeurs à la renommée déjà confirmée tel que Marc-Antoine Charpentier ou des musiciens peu connus aujourd'hui mais joués et plébiscités en leur temps, tels qu'Antoine Boësset ou Etienne Moulinié.

Il se spécialise dans l'interprétation du répertoire français sacré du XVII^e siècle, comme en témoignent ses cinq premiers disques : « O Maria ! », « L'Archange et le Lys », « Litanies de la vierge », « Meslanges pour la chapelle d'un prince », « Les leçons de ténèbres ». Le « Concert royal de la nuit » paru chez Harmonia Mundi est le fruit d'un travail de recherche de Sébastien Daucé de trois années pour redécouvrir ce moment musical majeur du XVII^e siècle. Ce sixième disque ouvre le répertoire de l'ensemble au registre profane, français et italien.

Plus de 30 dates prévues cette saison avec notamment la forme aboutie du Ballet Royal de la Nuit, mêlant théâtre et danse, prévue en fin d'année 2017 et joué au Théâtre de Caen, à l'Opéra royal de Versailles et à l'Opéra de Dijon.

A Lyon, on pourra entendre l'ensemble à la Chapelle de la Trinité, où il est accueilli en résidence, pour « Les Histoires sacrées » de Charpentier mises en scène par Vincent Huguet.

L'Ensemble est également présent au festival d'Ambronay, et à l'international, aux Etats-Unis et en Chine notamment pour l'ouverture du French May festival de Hong.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 8 000 €

Subvention proposée : 8 000 €

Les Amis du Quatuor Debussy (2 D rue Louis Thévenet - 69004 Lyon) - Le Quatuor Debussy, créé par des étudiants issus du cycle de perfectionnement du CNMSD de Lyon, est composé de deux violons, un alto et un violoncelle.

Avec 25 ans d'existence, il bénéficie d'une dimension internationale et jouit d'une reconnaissance professionnelle incontestable. Il partage avec les publics du monde entier ses interprétations musicales sur les scènes les plus prestigieuses. Japon, Chine, États-Unis, Canada, Australie, Russie...

Le quatuor créé des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse (Maguy Marin, Anne Teresa De Keersmaeker, Wayne Mac Gregor, Mourad Merzouki...), le théâtre (Philippe Delaigue, Richard Brunel, Jean Lacornerie...) ou encore les musiques actuelles (Yael Naim, Gabriel Kahane, Robert le Magnifique, Franck Tortiller...) et le cirque (Cie Circa).

Le Quatuor Debussy anime en outre chaque année des ateliers pédagogiques en direction des enfants et s'inscrit dans des projets à destination de publics divers (personnes âgées, détenus, malades...). Il est aussi à l'initiative de concerts-rencontres pour tous afin de faire partager sa passion pour les musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Outre le cycle spécialisé qu'il dirige au C.R.R. de Lyon depuis 2011, le Quatuor Debussy dispense son enseignement au sein de divers stages de musique et notamment à l'occasion de son Académie d'été, proposée depuis 1999 au mois de juillet dans le cadre de son festival « Cordes en ballade ».

Pour cette saison, trois spectacles seront joués pour la première fois : « Ninet'InferNO » (mise en scène de Roland Auzet, avec Mathurin Bolze et Pascal Gregory), « Boxe Boxe Brasil » (avec la Compagnie Käfig, dirigée par Mourad Merzouki) et « QaraQorum » (avec la Compagnie La Grande Fugue dirigée par Alain Patiès). Le Quatuor Debussy organise également des concerts-découverte dans les locaux de l'ESPE et au studio du Théâtre de la Croix-Rousse.

Après avoir été joué plus de 200 fois, le spectacle "Boxe Boxe" clôturera la saison du Quatuor Debussy.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 15 000 €

Subvention proposée : 15 000 €

Les Ecoles de Musique

Allegretto (33 rue Bossuet - 69006 Lyon) - L'école de musique Allegretto, créée en octobre 1986, accueille adultes, enfants et adolescents. Elle compte cette saison 234 élèves. Cette école de musique associative est hébergée par l'école Jean Racine et par la Mairie du 6^e arrondissement où elle dispose de salles administratives et de répétitions.

Allegretto propose des cours de chant, flûte traversière et flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, accordéon, guitare, piano, violon, alto, violoncelle et Formation Musicale. Les élèves peuvent participer aux différents ensembles : chorale, ensemble vocale, orchestre, atelier jazz, atelier musique actuelle.

L'école participe aux temps forts culturels proposés par son arrondissement : organisation de concerts, d'expositions ou conférences autour de thèmes variés à destination d'écoles et du grand public, participation des élèves à des concerts pour les personnes âgées pendant la semaine bleue ou Noël, composition de musiques pour accompagner des lectures organisées par la bibliothèque municipale...

Outre ses activités d'enseignement, l'Association a fêté ses 30 ans avec un concert des professeurs, organisé à la mairie du 6^e.

Comme chaque année, l'école donne un concert pendant la semaine bleue, intervient en résidences pour personnes âgées, organise son festival en avril et participe à la Fête de la Musique.

L'école propose son nouvel ensemble vocal : chanter à plusieurs, s'écouter, mais aussi ouvrir sa voix, mieux gérer son souffle, seront les axes de prédilection de cet ensemble, avec un répertoire varié (chants du monde, polyphonies classiques, chansons, polyrythmies). Une classe « musiques actuelles » est mise en place suite au succès du stage précédemment organisé.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 6 000 €

Subvention proposée : 6 000 €

Centre de la Voix Rhône-Alpes (24 avenue Joannès Masset - Les Passerelles - 69009 Lyon) - Le Centre de la Voix Rhône-Alpes est né en juillet 1999 et permet à un large public, amateurs comme professionnels, de se former à la pratique du chant en proposant des formations adaptées à leurs parcours et à leurs envies. L'Association propose un enseignement pluridisciplinaire (technique vocale, travail corporel, théâtre, cours d'interprétation). Les cours sont ouverts à tous à partir de 2 ans.

Le Centre permet à des professionnels de se former grâce à des classes de maîtres et à des formations de formateurs.

Le Chœur d'Enfants est un cursus de premier cycle organisé en partenariat avec le CRR de Lyon. Plusieurs élèves de l'école rejoignent chaque année des maîtrises (Opéra de Lyon, CRR...), des Ecoles Supérieures de chant (CNSMD, Haute Ecole de Musique de Genève,...) ou des chœurs renommés.

A noter, un engagement important de cette association, ainsi que des actions pédagogiques auprès des groupes scolaires de l'arrondissement qui contribuent encore à son rayonnement musical.

Le Centre de la Voix intervient, ainsi, au collège Jean Verrazane à Lyon 9^e pour du chant en chœur et un stage de musique, et donne des concerts à Vaugneray, Villefranche, salle Jean Couty Lyon, Meximieux et à l'international à Montréal.

Des classes de maître sont organisées ainsi que des formations de techniques manuelles pour le chant à destination des professeurs de musique, de chant ou orthophonistes.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 500 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 3 500 €

Ecole de Musique de St Rambert (Maison des Associations 42 rue des Docteurs Cordier - 69009 Lyon) - L'Ecole de Musique de Saint Rambert, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle compte cette saison 136 élèves. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, débutant ou non, adulte ou

enfant dès 5 ans, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles...).

L'EMSR accueille les enfants en « pré-cycle » avec éveil musical et anglais (en grande section de maternelle) et découverte de 5 instruments sur l'année (en CP ou éventuellement en CE1). Puis les cycles 1 et 2 avec l'apprentissage d'un instrument dès le CE1 et des ateliers de pratique collective associés. Le second cycle est validé par le Brevet Départemental des écoles de musique du Rhône en partenariat avec le CRR.

L'EMSR dispense également des cours individuels : accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, basse, saxophone, violon, violoncelle.

Les cours collectifs ados-adultes, sont destinés à tous, débutants (pour commencer l'apprentissage d'un instrument) ou non (atelier collectif de pratique instrumentale accessible en fonction du niveau). Pour compléter cette formation, des ateliers ponctuels sont organisés (travail de groupes constitués en complément du cours individuel ou ateliers en sessions de 5 semaines).

L'EMSR intervient en milieu scolaire. « Orchestre à l'école » OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique /Ecole primaire Alphonse Daudet du 9^e arrondissement de Lyon. Depuis octobre 2010, il est également en partenariat avec le CRR de Lyon. L'OAE s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) deux heures par semaine et se poursuit avec ces mêmes enfants en CM1. Durant ces deux années, l'OAE permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 3 000 €

Ecole de Musique du 7^e (14, avenue Berthelot- Centre Berthelot - 69007 Lyon) - L'EM7, créée en 1983, est une école de musique associative basée dans le 7^e arrondissement de Lyon, dans les locaux du collège St Louis. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique instrumentale au travers de son école de musique, de son harmonie et de ses divers ensembles. Elle compte cette saison 280 élèves. Les cours sont dispensés par 22 professeurs, tous diplômés et salariés de l'association.

L'EM7 vous propose des cours individuels d'instruments, suivi en parallèle d'un cours de formation musicale. La formation individuelle est ouverte aux enfants comme aux adultes. Les instruments proposés sont : l'alto, le violon, le violoncelle, la guitare, le piano, la trompette, le trombone à coulisse, le cor d'harmonie, le tuba, le saxophone, la flûte traversière, la clarinette, la batterie et le chant.

La formation musicale, pilier de l'enseignement musical à l'EM7, permet de lire, comprendre, créer et ressentir la musique. Elle peut commencer pour les plus jeunes par l'éveil musical ou l'initiation, et se poursuit par 2 cycles de 3 ans. Eveil musical et initiation musicale : dès 3 ans, l'enfant peut découvrir la musique par le biais de jeux, chansons, écoute... Il pourra également découvrir les instruments et s'essayer aux petites percussions.

L'école permet aux élèves et aux personnes extérieures de l'école de musique de pratiquer la musique en ensemble. Ces ensembles, indispensables à l'épanouissement des musiciens, mettent en pratique tout leur savoir pour le bien du groupe. La participation à un ensemble est gratuite pour les élèves de l'école. Il est actuellement proposé huit ensembles.

L'école souhaite mettre en place un projet « récupérons » autour de la création d'instruments de musique à partir d'objets de récupération et faire de l'animation instrumentale avec ces créations.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

Ecole de Musique Guy Candeloro (groupe scolaire Jean Macé 1, place général André - 69008 Lyon) - L'école de musique Guy Candeloro est très active dans son arrondissement et accueille tous les amoureux de la musique, de tout âge, et de tout niveau. Elle encourage la vie de quartier, soutient les manifestations musicales et publiques des élèves et professeurs et développe la pratique musicale collective (orchestre et chorale). Elle compte cette saison 364 élèves. Elle dispense des cours d'instrument individuels : piano, violon, alto, violoncelle, guitare (basse, électrique ou classique), flûte traversière, clarinette, saxophone, accordéon, batterie, chant, trompette, cornet et contrebasse.

Formation musicale : chaque élève suit un cours collectif et hebdomadaire d'une heure où sont abordées des notions comme la lecture de note, l'étude du rythme ou de la théorie musicale afin d'augmenter sa compréhension et son autonomie face au texte musical.

Les cours d'éveil offrent aux très jeunes enfants (4-6 ans) diverses activités ludiques autour de la musique : chant, écoute, découverte des objets sonores, expression corporelle, jeux musicaux, etc.

Orchestres et chœur : l'intégration aux trois ensembles de l'école est gratuite dès l'inscription des élèves motivés dont le niveau instrumental est suffisant pour une pratique et une écoute collective. L'orchestre, la Candell'Harmonie (créée en septembre 2014 et ouvert aux musiciens amateurs pratiquant un instrument à vent), et la chorale se réunissent chaque semaine.

Ateliers collectifs : la pratique collective de la musique est un complément indispensable à la pratique individuelle d'un instrument.

Des ateliers hebdomadaires sont mis en place à l'école pour permettre à de petits groupes de musiciens (au moins 4 personnes) d'aborder une pratique différente de leur instrument, autour d'un thème choisi.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Ecole Lyonnaise des Cuivres (maison des Associations - 28 rue Denfert Rochereau - 69004 Lyon) - L'Ecole Lyonnaise des Cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, a trouvé sa place parmi les diverses structures d'enseignement musical à Lyon grâce à son approche pédagogique qui répond à un vrai besoin, pour un public de plus en plus demandeur. Elle compte cette saison 141 élèves.

L'ELC met la pratique au centre de l'apprentissage, sous la forme d'ateliers allant de 5 à 15 élèves.

Elle développe son activité autour de 3 axes :

- les ateliers collectifs : cuivres, bois, percussions, éveil musical ;
- l'éducation artistique et culturelle (milieu scolaire et universitaire, centre de loisirs, stages...)
- les Ensembles : les Ensembles Inter-Ateliers, la Fanfare.

Les cours proposés commencent avec l'éveil Musical de 3 à 6 ans, la découverte instrumentale et se poursuit en cours collectif de cuivres : trompette, cor, trombone, mais aussi bugle, alto, baryton, euphonium et tuba, chacun choisissant l'instrument qui lui correspond, ou des cours collectif de percussions.

L'Ecole propose également des cours intitulés « Le musicien en scène ». Enfin, le Marching band (dès 15 ans) permet aux élèves d'intégrer un band avec son instrument, autour d'un répertoire festif.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 3 000 €

Ensemble Orchestral de Lyon 9^e – Ecole de Musique de Lyon 9^e (6 rue du Chapeau Rouge - 69009 Lyon) : l'Association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées, et l'ensemble orchestral (26 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Depuis 1974, dans le 9^e arrondissement, l'école offre un enseignement musical de qualité, dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'école propose :

- de l'éveil musical pour les 4-6 ans : sensibilisation des jeunes enfants à la musique par la pratique d'activités (chant, jeux rythmiques, écoute et manipulation d'instruments) ;
- le solfège enfant et adulte ;
- la formation instrumentale : cours dispensés de manière individuelle. Actuellement 10 instruments sont enseignés ;
- la formation musicale : donne aux élèves les bases nécessaires à l'apprentissage d'un instrument et les aide à développer leurs aptitudes musicales ;

- les ateliers musicaux : sont un premier contact avec la musique d'ensemble. Trois domaines sont proposés : atelier corde, atelier vent et atelier rock.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 200 € au titre des écoles de musique + 1 000 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 2 200 €

Harmonie Montchat Monplaisir (espace Triolet - 53 rue Richard - 69003 Lyon)
- L'Harmonie de Montchat-Monplaisir a été créée en 1877 et accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. L'orchestre est composé actuellement d'une trentaine de musiciens. L'école de musique, agréée, a un programme pédagogique du niveau de la Confédération Musicale de France.

L'école de musique propose des cours de Trompette, batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, violon, solfège et éveil musical pour tous niveaux. Le répertoire est choisi en fonction de la variété des pupitres et de la difficulté des morceaux.

De plus, elle accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. Ces musiciennes et musiciens (une quarantaine), tous bénévoles, se réunissent afin de répéter un programme éclectique proposé lors de concerts gratuits en salle, église ou sur les places publiques lyonnaises.

L'Harmonie Montchat a fêté ses 140 ans d'existence lors d'un gala en l'église Notre dame du Bon Secours à Lyon 3^e en mars.

Des concerts publics sont prévus et l'Association participe aux cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

IMMAL Institut Musical de Méthodes Actives de Lyon (8, rue du Plâtre - 69001 Lyon) - IMMAL développe une éducation musicale de base qui s'appuie sur des pédagogies « actives » telles qu'elles ont été définies par les plus éminents spécialistes. L'IMMAL s'intéresse tout particulièrement à l'Éveil Musical et Corporel des tout petits, à l'apprentissage du solfège des plus grands et à la pédagogie.

L'équipe des professeurs privilégie un apprentissage qui donne la priorité au développement sensoriel et à l'épanouissement de l'enfant. L'IMMAL est un lieu d'apprentissage où apprendre en s'amusant. Elle compte cette saison 180 élèves et 7 adultes.

Les cours dispensés se répartissent comme suit :

Cours enfants :

Jardin des Sons (pour les enfants de 3 mois à 36 mois et leurs parents) : apprentissage du monde sonore au travers d'une relation parent-enfant.

Eveil Musical et Corporel 1 à 3 (Cycle 1) : développer musicalement et corporellement les enfants de 3 ans révolus à 6 ans à travers les chansons, l'audition, le rythme, le mouvement.

Cycle 2 (3 années), Cycle 3 (2 années) : ces cours sont la suite des cours d'Éveil. Les enfants y reçoivent un enseignement de solfège vivant et corporel.

Atelier de Percussions : il rassemble un groupe d'enfants de 7 à 11 ans, et propose un travail de technique des instruments à percussion et de musique d'ensemble (Batucada).

Côte Chansons : à partir de 7 ans. Chant choral précédée d'un travail de technique vocale et d'échauffement corporel et rythmique.

Cours adultes :

Atelier Chansons : cet atelier comprend du travail d'interprétation de chansons françaises avec un accompagnement guitare et piano.

Formation Musicale : solfège ludique et corporel avec méthodes actives tous niveaux.

Cours enfants et adultes :

Chorale familiale avec travail de mise en place d'un répertoire et groupe instrumental pour un travail de musique d'ensemble avec divers instruments à cordes.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 4 100 €

Subvention proposée : 4 100 €

Institut Musical Suzuki de Lyon (7 quai Lacassagne - 69001 Lyon) - Créé il y a plus de 30 ans, l'Institut Musical Suzuki de Lyon a pour objet l'enseignement musical selon la méthode Suzuki. Elle compte cette saison 127 élèves. Cette méthode d'enseignement, qui s'adresse prioritairement aux jeunes enfants, a été développée par M. Shinichi Suzuki et repose sur l'apprentissage de la musique selon les mêmes concepts que l'apprentissage de la langue maternelle. Cette méthode est non seulement pédagogique mais philosophique. Elle est fondée sur le respect de l'enfant en tant qu'individu et sur la conception que l'habileté s'apprend, se développe et surtout ne s'hérite pas.

Les enfants peuvent débiter à un âge plus précoce (vers 3 ou 4 ans). Les progrès ne sont pas dictés par des objectifs déterminés à l'avance. C'est l'enfant qui est générateur du progrès, lui apportant ainsi équilibre et épanouissement.

L'IMSL, c'est 6 professeurs, trois instruments enseignés (violon, violoncelle et piano) et quatre types de cours : individuels, cours de groupe, orchestre et formation musicale. Les activités de l'association sont connues et reconnues dans le paysage lyonnais, en région et également au niveau national.

Des concerts sont organisés dans l'année afin de permettre aux enfants de jouer devant un public et de présenter leurs progrès.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

La P'tite Boîte à Musique (6 rue de Vauzelles - 69001 Lyon) - La P'tite Boîte à Musique existe depuis 1995 sur le plateau de la Croix-Rousse. Elle propose des cours particuliers ou collectifs d'instruments, de l'éveil musical et des ateliers de pratique collective. L'écriture, l'histoire de la musique et l'accompagnement scénique font partie des cours. Elle compte cette saison 255 élèves. Tous les styles de musique sont enseignés : classique, jazz, rock, musique du monde...

L'école organise aussi des concerts des élèves hors les murs, des interventions pédagogiques, des animations de professeurs et participe aux festivités de la ville.

Les cours individuels : piano, violon, chant, guitare, batterie, flûte à bec, ukulélé, basse, MAO.

Les cours collectifs : chant, éveil (à partir de 3 ans), ateliers (jazz – rock – chanson, comédie musicale).

De nouvelles disciplines : cours de batterie et MAO (musique assistée par ordinateur -pour la saison prochaine-) et développement des cours existants par le renforcement de l'équipe pédagogique.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

Léthé Musicale (176 rue Pierre Valdo - 69005 Lyon) - L'Association Léthé Musicale, créée en 1996, est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique, et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap.

Elle propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des bénévoles. Elle s'adresse principalement à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental, et rassemble aujourd'hui près de six cent personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Léthé Musicale est également « centre ressource ». Ainsi, elle accompagne le réseau des centres d'enseignement artistique du Rhône pour améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux pour mettre en œuvre des projets culturels. Elle propose de la formation continue musique-handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse l'information relative au secteur Art et Handicap.

Outres ces activités, elle organise des temps de diffusion (concerts-rencontres, spectacles comme KaléidoSon) permettant ainsi à tous de découvrir les actions en faveur de l'accès à la musique des personnes en situation de handicap. L'équipe est composée de 9 intervenants professionnels.

L'Association a fêté ses 20 ans avec des événements qui ont marqué cet anniversaire et une « fiesta musicale » fin juin avec tous les musiciens partenaires.

Léthé tourne la première création « Chanteclair au pays des Merveilles » spectacle créé avec 5 musiciens handicapés.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 500 €

Subvention proposée : 2 500 €

RYMEA (46 rue Bugeaud – 69006 Lyon) - Située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon, l'école Willems Ryméa de Lyon propose depuis plus de 25 ans des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et adultes. Les cours ont pour objectifs de solliciter le plaisir de la découverte et de l'écoute mutuelle. Elle compte cette saison 210 élèves.

L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné. La musique est un langage et un art dont l'apprentissage suit le même développement que celui d'une langue maternelle.

Les cours d'instrument dispensés à Ryméa sont conçus comme des leçons de musique. Ils comprennent : jeu d'oreille, lecture à première vue, improvisation et mémorisation d'œuvres du répertoire.

L'équipe de professeurs qualifiés accompagne les élèves depuis l'éveil musical jusqu'à une pratique musicale amateur de haut niveau. Le public en situation de handicap est aussi accueilli, et en particulier les enfants porteurs de troubles sévères des apprentissages à qui une classe spécifique est dédiée.

La pratique musicale collective est largement représentée, avec des cours d'orchestre, de musique de chambre, et les chorales d'enfants, de jeunes et d'adultes. Sauf exception, les cours d'instrument sont individuels.

En plus des concerts, les auditions instrumentales, une fois par mois, permettent aux élèves de se produire devant un public et aux plus jeunes de faire un choix éclairé de leur futur instrument.

La manifestation « papilles et tympan » est reconduite cette année et Ryméa organise un week-end musical pour les 30 ans de l'association avec concerts et conférences sur le thème « musique et neurosciences ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 = 1 000 € au titre des écoles de musique + 1 000 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 1 000 €

Top Music (6 bis passage Coste - 69006 Lyon) - Née en 1985, sur l'initiative d'un professeur de saxophone, Top Music est une école associative dédiée à l'enseignement de la musique à partir de 5 ans. Elle compte cette saison 248 élèves. Sa première particularité est de proposer aussi des cours de musique pour adultes débutants, autodidactes ou avancés,

ou n'ayant pas pratiqué depuis de nombreuses années. Sa deuxième particularité est de proposer un grand nombre d'ateliers pour les musiciens souhaitant découvrir la pratique de la musique en groupe.

L'école dispense des cours de musique individuels, des ateliers/compos, des stages, de la mise en situation de jeu face à un public (au sein de l'école, dans d'autres écoles partenaires et dans des bars, restaurants, salles de concert). Son objectif est d'offrir un enseignement de qualité dans une ambiance détendue, conviviale et libre de choix musicaux (classique, jazz, rock, etc.).

Top Music est la seule école sur Lyon à pouvoir présenter un grand nombre d'ateliers. En 2015, l'école de musique a en effet proposé 12 ateliers musicaux : rock ados et adultes, jazz funk, jazz standards, jazz rock, chorale, etc.). Elle organise aussi des apéro-concerts et des concerts acoustiques.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Union Musicale Lyon Guillotière – Etats-Unis (GS Charles Péguy 63, boulevard des Etats-Unis - 69008 Lyon) - L'Association "Union Musicale de la Guillotière" créée à Lyon en 1928 se nomme depuis 1984 "Union Musicale de Lyon-Guillotière-Etats-Unis" UMLG suite à son emménagement dans le 8^e arrondissement. Elle compte cette saison 48 élèves.

Localisée dans le groupe scolaire Charles Péguy, elle est gérée par une petite équipe de bénévoles. Parfaitement insérée dans son arrondissement et dans son quartier l'UMLG entretient des relations soutenues avec le monde associatif local. Elle participe à chaque fois que cela est possible aux manifestations culturelles locales.

L'école dispense :

- des cours d'instruments, ouverts aux enfants (à partir de 6 ans) comme aux adultes. Les instruments enseignés sont : piano, flûte traversière, à bec, guitare (électrique, classique, et acoustique), basse électrique, saxophone, clarinette, batterie. UMLG dispense aussi des cours de chant, initiation ou perfectionnement de la pratique vocale ;
- des ateliers collectifs pour apprendre à jouer en groupe (débutant ou confirmé) ;
- de la formation musicale, destinée aux élèves débutant. Cet atelier est proposé en plus d'un cours d'instrument. Les élèves abordent les notions musicales fondamentales par le jeu collectif, le chant et la pratique sur l'instrument. Il permet de découvrir les principes de l'harmonie, développer le rythme, l'écoute et de constituer les bagages nécessaires à tout apprenti musicien ;
- de l'éveil musical pour les jeunes enfants de 4/5 ans, basé sur le jeu, le chant, la découverte des premières notions musicales ;
- des ateliers "initiation" proposé aux enfants entre 6 et 10 ans, qui permettent une première approche ludique de la musique, par la pratique collective, le chant, les percussions, et la découverte progressive des instruments ;
- du chant : cours de chant, initiation ou perfectionnement de la pratique vocale.

En plus de ses activités, l'école a créé la chorale "8 au Chœur", ensemble vocal, ouvert à tous, sans pré requis.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 500 €

Subvention proposée : 2 500 €

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2017, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La Ville de Lyon accepte la perception de la participation du Casino de 200 000 € Le montant de la recette sera imputé sur le programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47467, nature 7478, fonction 30.

2. Une subvention globale de 224 800 € est allouée aux associations ci-dessous selon la répartition suivante :

	ASSOCIATION	Montant	
		Casino	Ecoles musique
Musique 184 000 €			
Aide Création Emergence	Emelthée (4 ^e)	3 000 €	
	Ensemble Céladon (6 ^e)	3 000 €	
Aide Inscription Territoire	Cuivres Diffusion – Ensemble Odyssée (5 ^e)	5 000 €	
	GMVL – groupe de musiques vivantes de Lyon (4 ^e)	8 000 €	
	Les Nouveaux Caractères (4 ^e)	7 000 €	
	Les Petits Chanteurs de Lyon (5 ^e)	13 000 €	
	Les petits Chanteurs de St Marc (5 ^e)	3 000 €	
	Piano à Lyon (1 ^{er})	9 000 €	
	Société de Musique de Chambre (5 ^e)	2 000 €	
Aide au rayonnement	ADIPAC (9 ^e)	38 000 €	
	Association Les Grands Concerts (2 ^e)	15 000 €	
	Association CALA (1 ^{er})	20 000 €	
	le Concert de l'Hostel Dieu (2 ^e)	20 000 €	
	Concours International de Musique de Chambre CIMCL (2 ^e)	15 000 €	
	Correspondances & Musique – Ensemble Correspondances (9 ^e)	8 000 €	
	Les Amis du Quatuor Debussy (4 ^e)	15 000 €	

Ecoles de Musique 40 800 €	ASSOCIATION	Montant	
		Casino	Ecoles musique
	Allegretto (6 ^e)		6 000 €
	Centre de la Voix Rhône-Alpes (9 ^e)		3 500 €
	Ecole de Musique de St Rambert (9 ^e)		3 000 €
	Ecole de Musique du 7 ^e (7 ^e)		4 000 €
	Ecole de Musique Guy Candeloro (8 ^e)		3 000 €
	Ecole Lyonnaise des Cuivres (4 ^e et 9 ^e)		3 000 €
	Ensemble Orchestral de Lyon 9 ^e (9 ^e)		2 200 €
	Harmonie Montchat Monplaisir (3 ^e)		2 000 €
	IMMAL (1 ^{er})		4 100 €
	Institut Musical Suzuki (1 ^{er})		1 000 €
	La P'tite Boîte à Musique (1 ^{er})		1 000 €
	Léthé Musicale (5 ^e)		2 500 €
	RYMEA (6 ^e)		1 000 €
	Top Music (1 ^{er})		2 000 €
	Union Musicale Lyon Guillotière (8 ^e)		2 500 €
	TOTAL	184 000 €	40 800 €

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Grand Casino de Lyon est approuvée.

4. Les conventions cadre et d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Compagnie CALA Théâtre Musical de Lyon, ADIPAC les PCL, les Grands Concerts et les Amis du Quatuor Debussy sont approuvées.

5. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

6. La dépense correspondante, soit 224 800 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, programme SOUTIENAC, nature 6574, fonction 30 et répartie comme suit :

- opération CASINOAC, ligne de crédit 47466 : 184 000 €;
- opération MUSIQUAC, ligne de crédit 66882 : 40 800 €

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Georges KEPENEKIAN